



## 5- Si vous avez des Apprentis au 31/12/2009 : QUOTA OBLIGATOIRE\*

Joindre **impérativement** les copies des contrats d'apprentissage en cours au 31/12/2009

Car vous avez l'obligation d'affecter au(x) CFA ou section(s) d'apprentissage d'accueil dans la limite du quota disponible, le **coût de la formation** publié sur les listes préfectorales.

<b>IMPORTANT</b>	Zone Réservée	NOM, Prénom de l'apprenti	CFA fréquenté, ADRESSE	Diplôme préparé (CAP de ..., BEP de ..., etc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat

Cochez si d'autres affectations figurent sur une suite jointe

## 6- CALCUL DE LA RÉPARTITION

- **FNDMA - Métropole** = S métropole x 0,5 % x 22 %.

**FNDMA - Alsace - Moselle** = TB' x 22 %

**FNDMA - DOM** = S DOM x 0,5 % x 12 %

**FNDMA**

- **QUOTA - Métropole** = S métropole x 0,5 % x 30 %

**QUOTA - Alsace - Moselle** = TB' x 78 %

**QUOTA - DOM** = S DOM x 0,5 % x 40 %

(Quota disponible = Quota - Quota obligatoire\*)

**QUOTA**

- **HORS QUOTA** = TB x 48 %

*ne concerne pas les entreprises des départements d'Alsace - Moselle*

### • REPARTITION DU HORS QUOTA

Si TB < ou = à 305 €, HQ peut être affecté en totalité sur l'une des 3 catégories.

Si TB > à 305 €, HQ se répartit entre ces 3 catégories selon le tableau ci-contre.

Un seul cumul de 2 catégories du hors quota est autorisé pour toute la déclaration.

Catégorie A + Catégorie B OU Catégorie B + Catégorie C

**HQ**

Déduction plafonnée pour les frais de stages, s'il y a lieu (voir recto - 3)

Déduction pour les dons en nature, s'il y a lieu (voir recto - 3)

Montants disponibles par catégorie pour les affectations :

	Cat. A = 40%	Cat. B = 40%	Cat C = 20%
-	-	-	-
-	-	-	-
=	=	=	=

## 7- AFFECTATIONS AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Cochez si d'autres affectations figurent sur une suite jointe

Si cumul, entourer : Cat A + Cat B

ou  
Cat B + Cat C

← Hors Quota →

Nom école	Adresse	Zone réservée	Quota disponible	Cat. A	Cat. B	Cat. C

Cachet de l'entreprise (ou du cabinet comptable gérant votre taxe)

Date et signature

Pièces jointes obligatoires

- contrats d'apprentissage
- conventions de stage
- justificatifs des dons en nature

## Si VERSEMENT PARTIEL, remplir ce cadre

CDA	FNDMA	CSA	Quota obligatoire	Quota	Catégorie A Niveau IV et V	Catégorie B Niveau II et III	Catégorie C Niveau I	TOTAL
€	€	€	€	€	€	€	€	€

Montant du chèque

**VP**